

## PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DE VILLABÉ SEANCE PUBLIQUE DU 28 MAI 2020

L'an deux mille vingt, le vingt-huit mai à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de VILLABÉ, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle culturelle La Villa en raison de l'état d'urgence sanitaire, sous la présidence de Monsieur Karl DIRAT, Maire de VILLABÉ.

### **PRÉSENTS LORS DE LA SÉANCE :**

Monsieur Karl DIRAT, Monsieur ROUZIC Fabrice, Madame WIRTH Isabelle, Madame LIYAOUI Nadia, Monsieur NIETO Robert, Madame HUVIER Pascale, Monsieur SILVERA Laurent, Madame GUEANT-SIDORKO Marie, Madame ONESTAS Céline, Monsieur ACHIEPI Kimou, Madame SELLIER Valérie, Monsieur GUILLOT Denis, WAGHEMACEKER Nicole, Monsieur PIED Franck, Madame GUILLOUN Pascale, Monsieur SALLES Valentin, Madame DOS SANTOS Marguerite, Monsieur GAILLOCHON Thierry, Madame CHAUCHARD Martine, Monsieur AOUACHRIA Aziz, Madame PIN Arlette, Monsieur DEVELAY Jean-Claude, Madame MARTIN Maryvonne, Madame TRAMBAUD-DUFRESNE Anne, Monsieur BERTAUX Christian, Madame GARCIA Marie-Hélène, Monsieur SEBASTIAN Antonio, Madame OTMANI Najette

### **AYANT DONNÉ PROCURATION :**

### **ABSENTS :**

Monsieur Patrick HASSAIM,

Monsieur le Maire Karl DIRAT, déclare la séance publique ouverte à 19h30.

Il est procédé à la désignation du secrétaire de séance, Monsieur Valentin SALLES désigné, accepte de remplir cette fonction.

Ensuite lecture est donnée de l'ordre du jour.

Puis le Conseil Municipal délibère et approuve les points suivants :

### **I – INSTALLATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur Karl DIRAT – maire sortant - appelle l'ensemble des conseillers municipaux élus lors des opérations électorales du 15 mars 2020.

La liste « *Agir Pour Villabé* » conduite par Karl DIRAT a gagné les élections avec **61,53 %** des suffrages exprimés et a obtenu **24 élus, 1 conseiller communautaire et son suppléant**.

Monsieur Karl DIRAT, Monsieur ROUZIC Fabrice, Monsieur Patrick HASSAIM, Madame WIRTH Isabelle, Madame LIYAOUI Nadia, Monsieur NIETO Robert, Madame HUVIER Pascale, Monsieur SILVERA Laurent, Madame GUEANT-SIDORKO Marie, Madame ONESTAS Céline, Monsieur ACHIEPI Kimou, Madame SELLIER Valérie, Monsieur

GUILLOT Denis, WAGHEMÆKER Nicole, Monsieur PIED Franck, Madame GUILLOU Pascale, Monsieur SALLES Valentin, Madame DOS SANTOS Marguerite, Monsieur GAILLOCHON Thierry, Madame CHAUCHARD Martine, Monsieur AOUACHRIA Aziz, Madame PIN Arlette, Monsieur DEVELAY Jean-Claude, Madame MARTIN Maryvonne,

La liste « *Bien vivre à Villabé* » a obtenu **38,47 %** des voix et a obtenu **5** élus au conseil municipal.

Madame TRAMBAUD-DUFRESNE Anne, Monsieur BERTAUX Christian, Madame GARCIA Marie-Hélène, Monsieur SEBASTIAN Antonio, Madame OTMANI Najette

Monsieur le Maire déclare installés les nouveaux conseillers municipaux, entrés en fonction depuis le 18 mai 2020.

En application de l'article L.2121-15 du CGCT, Monsieur le maire propose de désigner Monsieur Valentin SALLES secrétaire de séance – approuvé par l'ensemble du conseil municipal.

## **II – ELECTION DU MAIRE**

Monsieur le maire passe la présidence du conseil municipal à Monsieur Jean-Claude DEVELAY – doyen d'âge de l'assemblée.

Monsieur DEVELAY intervient :

Mesdames et messieurs les conseillers élus, mes chers collègues

En tant que doyen de cette nouvelle assemblée, c'est pour moi un honneur et un privilège de présider ce premier conseil municipal tant attendu !

Avant toute chose, je tiens, non pas en tant qu'élu, mais tout simplement en tant que senior de notre commune, à remercier M. le Maire et toute l'équipe municipale qui était en fonction jusqu'à maintenant pour toutes les actions qui ont été mises en œuvre dès le premier jour du confinement en faveur de tous les anciens et de toutes les personnes vulnérables de notre commune.

Je veux parler des courses alimentaires, des médicaments, des appels téléphoniques, de la fabrication des masques lavables. Enfin tout ce qui a permis de nous protéger... Je tiens aussi à remercier tous les bénévoles qui ont collaboré à leur réalisation et pour avoir participé à cette longue chaîne de solidarité en ce qui concerne les appels téléphoniques... ceux-ci ont été très appréciés.

Des liens se sont parfois créés et certains attendent avec impatience le dé confinement total et l'occasion de se retrouver pour partager cette fois-ci de vive voix.

Encore merci à toutes et à tous. »

Venons-en à ce qui nous rassemble ce soir !

Monsieur DEVELAY procède à l'appel des conseillers municipaux et constate que le quorum est atteint.

Monsieur DEVELAY rappelle que le maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du conseil municipal. Si après 2 tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin

et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrage, le plus âgé est déclaré élu. »

Il propose de désigner deux assesseurs

- 1 assesseur du groupe Agir Pour Villabé = Céline ONESTAS
- 1 assesseur du groupe Bien Vivre à Villabé = Marie-Hélène GARCIA

Il demande à chaque groupe s'il y a un candidat pour l'élection du maire de Villabé ?

Monsieur Karl DIRAT est candidat ainsi que Madame Anne TRAMBAUD-DUFRESNE.

Madame Anne TRAMBAUD-DUFRESNE demande la parole :

En tant que candidate aux fonctions de maire, je souhaite intervenir pour préciser quelques points :

les conseillers de Bien vivre à Villabé élus et moi-même remercions une nouvelle fois celles et ceux qui se sont déplacés pour le scrutin du 15 mars 2020.

26,88 % des électeurs inscrits ont voté pour Agir pour Villabé, 16,81 % pour Bien vivre à Villabé

Tout au long de la campagne nous sommes restés fidèles à nos principes et nos convictions : aucune attaque personnelle, pas de divulgation d'éléments sur la vie privée de chacun, ni de propos mensongers ou discourtois, ni de dénigrements vis-à-vis d'autres groupes ou soutiens.

Nous continuerons en ce sens et demandons solennellement à ce que le débat politique ne soit pas réduit à des propos ou écrits mensongers, méprisants, rabaissant, humiliants ou diffamatoires à l'encontre d'un des membres de ce conseil ou de sa famille ou d'une autre personne.

Nous nous engageons à travailler dans l'intérêt des habitants de Villabé en toute clarté et transparence, en les informant sur tous les sujets, dossiers qui concernent la vie de notre commune, c'est-à-dire la vie de toutes les Villabéennes et tous les Villabéens.

C'est ainsi que nous concevons notre action durant cette mandature.

Enfin, nous demandons que cette intervention figure au procès-verbal de ce premier conseil municipal.

Vous remerciant pour votre attention.

Monsieur DEVELAY appelle chaque conseiller pour le vote et le secrétaire de séance, Monsieur Valentin SALLÉS, passe avec l'urne devant chaque conseiller pour qu'il dépose son bulletin de vote caché dans une enveloppe.

Monsieur Valentin SALLÉS procède avec les assesseurs au dépouillement et constate la présence de 28 enveloppes – contenant 23 bulletins KARL DIRAT et 05 bulletins ANNE TRAMBAUD-DUFRESNE.

A la majorité absolue des suffrages exprimés, Monsieur Karl DIRAT est proclamé maire de Villabé et est immédiatement installé.

Monsieur DIRAT intervient :

Mes chers collègues, chères villabéennes, chers villabéens, mesdames, messieurs, mes chers amis

Nous y voici !

Malgré la conjoncture, nous sommes présents pour ce premier conseil municipal de la nouvelle mandature qui commence ce soir !

Je tiens une nouvelle fois à avoir une pensée particulière et chaleureuse pour mon ami Patrick HASSAÏM qui a été contaminé par le COVID19 et qui lutte encore aujourd'hui contre ce virus, je souligne son engagement indéfectible à mes côtés depuis 2008.

Je tiens à remercier les villabéennes et les villabéens pour la confiance qu'ils nous ont accordée en installant aux commandes de notre commune, mon équipe municipale « *AGIR POUR VILLABÉ* ». Les résultats sont sans aucune ambiguïté, aucune. Notre projet pour Villabé a donc fédéré une très grande majorité d'entre vous.

De nos projets pour Villabé, vous serez non seulement les bénéficiaires mais, aussi et surtout, je l'espère, des acteurs majeurs puisque nous poursuivrons nos réunions de concertation, nos réunions de quartier à proximité immédiate de votre domicile comme je l'ai entrepris depuis 2014. Je poursuivrai ce travail de démocratie participative active avec les élus qui m'entourent.

Je voudrais aussi sincèrement remercier mes colistiers, tous mes colistiers pour leur implication dans la campagne. Nous sommes 25 élus mais nous sommes 31 engagés pour notre commune et nous sommes tous prêts.

Ils se sont toutes et tous, montrés totalement disponibles, engagés dès le premier jour du confinement, afin d'aider les villabéens les plus fragiles, afin d'aider nos anciens et les familles nécessiteuses.

Ils ont prouvé encore aujourd'hui leur fidélité et leur engagement en m'élisant maire de notre belle commune à l'unanimité. Je les remercie !

---

Je suis conseiller municipal depuis mars 2001 et maire depuis 2014, c'est donc avec la plus grande joie que j'entame ce deuxième mandat. C'est aussi avec une profonde émotion et un mélange de fierté, d'humilité que j'accepte cette preuve de confiance et cette fonction qui m'honneur car, sans la confiance témoignée par mes proches, mes amis, mes colistiers ainsi qu'un très grand nombre d'habitantes et d'habitants, je ne serais pas ici ce soir devant vous.

Je vous l'affirme, je serai le maire de tous les villabéens.

De cette campagne, je retiendrai avant tout l'extraordinaire aventure humaine, menée avec 31 formidables personnes, et beaucoup plus encore. Celles et ceux qui nous ont soutenu, moralement et matériellement.

Je remercie chacune d'entre elles pour la confiance et le soutien qu'elles m'ont apportées, sans réserve.

Je salue mon épouse, mes enfants et petits-enfants. Je demande par avance aux épouses et époux de mes adjoints de m'excuser car avec l'engagement que je prends une nouvelle fois et l'engagement qu'ils ont pris en étant à mes côtés, ils passeront parfois plus de temps avec moi ou entre eux qu'avec leur famille !!!

Je ferai, nous ferons tout pour rester dignes de cette confiance !

Le mandat de maire est, à mon sens et sans démagogie aucune, le plus beau mandat qui soit !

Il est le symbole des responsabilités politiques, juridiques, mais aussi morales que je porterai pour représenter notre maison commune, la maison de toutes les villabéennes et de tous les villabéens, au sein toutes les instances républicaines.

Je salue notre député Francis CHOUAT, nos sénateurs et sénatrices, notre présidente de la Région Ile de France Valérie PECRESSE, notre président du conseil départemental François DUROVRAY, Michel BISSON, le président de Grand Paris Sud, notre Préfet et toutes les autorités religieuses. La vie politique locale ne se limiter pas à nos relations communales, notre commune pour se développer et évoluer à besoin d'être aidées, conseillées.

Le 7 juillet aura lieu aussi à Grand Paris Sud, les élections du président et des vice-présidents, je ne vous cache pas que je postulerai une nouvelle fois pour la vice-présidence aux travaux, à la voirie et aux espaces publics.

Au sein de notre agglomération avec les 22 autres communes, nous serons plus forts. Nous aurons de nombreux défis à relever ensemble : santé, transition sociale et écologique, réindustrialisation, réussite éducative...

Je veux également remercier, une nouvelle fois les élus de la dernière mandature qui ne poursuivent pas cette formidable aventure.

Je salue la présence des nouveaux élus issus de la liste "*Bien vivre à Villabé*" et je veux leur dire que désormais, nous ne sommes plus seulement deux listes électorales distinctes mais une seule et même équipe municipale, sans autre distinction, élue démocratiquement et engagée au service de tous les habitants. Vous êtes des élus à part entière. Je peux vous assurer qu'avec mes adjoints et les conseillers municipaux de la majorité, nous mettrons tout en œuvre pour qu'un débat démocratique puisse perdurer entre nous.

J'ai à cœur de faire avancer notre mission dans la sérénité et le respect des points de vue, afin que chacun trouve, en ce conseil, la place qui est la sienne.

D'ailleurs, comme nous l'avons constaté votre propre programme comportait plus de 70 % d'actions que nous avions déjà initié lors de notre précédent mandat et vous envisagiez, tout comme nous, d'instaurer un budget participatif. Je suis donc certain que nous allons trouver ensemble, au sein de la commission ad hoc, un consensus qui nous permettra de réussir ensemble ce beau projet.

Comme cela ne vous aura pas échappé, la nouvelle majorité comporte quelques élus (es) novices, comme d'autres, avant eux et je crois sincèrement que l'expérience à acquérir est, dès à présent, compensée par leur détermination sans faille.

Je m'engage à leur proposer des séances de formation. Je vous rappelle que la formation au mandat de conseiller ou d'adjoint est un droit, que vous soyez dans la majorité ou dans l'opposition municipale.

Nous mettrons les bouchées doubles, nous vous l'avions promis !

Nous vous avions non seulement assuré de la continuité des actions qui donnent déjà satisfaction mais nous vous proposerons aussi des actions innovantes !

Je ne peux pas terminer mon intervention sans avoir une pensée pour toutes celles et ceux que nous applaudissons tous les soirs, tous nos soignants, nos pompiers, nos policiers, toutes celles et ceux qui ont fait partie de ces chaînes de solidarité, nos commerçants, nos boulanger qui eux n'ont pas connu le confinement et qui nous ont permis à nous de rester à l'abri. Merci !

Je n'oublie pas nos couturières qui ont fait un travail formidable et qui ont permis que chaque Villabéen puisse disposer d'un masque lavable avant le 11 mai !

Merci !

Et pour paraphraser une citation de Barack OBAMA !

« Nous venons de différents endroits et nous avons des histoires différentes, mais nous partageons des espoirs communs et le rêve... Villabéen » !

Merci encore à vous toutes et tous qui m'avez fait confiance, qui nous avez fait confiance, nous allons poursuivre notre dynamique au service de tous.

Vive Villabé

Vive La France !

### **III – DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE**

Monsieur DIRAT rappelle qu'en application des articles L. 2122-1 et L. 2122-2 du CGCT, la commune doit disposer au minimum d'un adjoint et au maximum d'un nombre d'adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du conseil municipal, soit 8 adjoints au maire au maximum.

En application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour, de 8 adjoints.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité fixe à huit (8) le nombre d'adjoints au maire (POUR : 23 – CONTRE : 00 – ABSTENTIONS : 05)

### **IV – ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE**

Monsieur DIRAT rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Le conseil municipal laisse un délai de quelques minutes pour le dépôt, auprès du maire, des listes de candidats aux fonctions d'adjoint au maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'adjoints à désigner, il est demandé au groupe d'opposition s'il souhaite déposer une liste, ce dernier décline.

Une liste d'adjoints est conduite par M. Fabrice ROUZIC pour le groupe majoritaire Agir pour Villabé :

ROUZIC Fabrice

WIRTH Isabelle

HASSAIM Patrick

LIYAOUI Nadia

NIETO Robert

HUVIER Pascale

SILVERA Laurent

GUEANT-SIDORKO Marie

Monsieur le maire constate qu'une seule liste de candidats aux fonctions d'adjoint au maire a été déposée.

Cette liste sera jointe au présent procès-verbal. Elle sera mentionnée dans les tableaux de résultats par l'indication du nom du candidat placé en tête de chaque liste.

Il est ensuite procédé à l'élection des adjoints au maire, sous le contrôle du bureau désigné pour l'élection du maire et dans les mêmes conditions.

Monsieur DIRAT appelle chaque conseiller pour le vote et le secrétaire de séance, Monsieur Valentin SALLES, passe avec l'urne devant chaque conseiller pour qu'il dépose son bulletin de vote caché dans une enveloppe.

Monsieur Valentin SALLES procède avec les assesseurs au dépouillement et constate la présence de 28 enveloppes – contenant 23 bulletins pour la liste de Monsieur Fabrice ROUZIC et 05 enveloppes vides.

Sont proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par Monsieur Fabrice ROUZIC.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, tels qu'ils figurent sur la feuille de proclamation.

Monsieur DIRAT intervient :

Nous venons d'élire mes adjoints qui constituent le corps principal de cette fusée communale, celle qui va porter notre projet, propulsée et aidé par des conseillers délégués. Chacun a déjà validé et signé sa feuille de mission jusqu'en 2026 et pour lesquels je déléguerai de nombreuses actions et fonctions

Dès lundi, nous poursuivrons toutes les actions que nous vous avons proposées lors de notre campagne électorale :

**# Finances et pouvoir d'achat** avec **Fabrice ROUZIC**, nous mettrons rapidement en route le dispositif des budgets participatifs afin de vous permettre de proposer chaque année des projets innovants choisis démocratiquement par les villabéens.

Nous continuerons à soutenir votre pouvoir d'achat et plus particulièrement après la crise due au COVID19 grâce à des mesures d'aides aux familles, de soutien aux associations et aux entreprises en contenant les taux communaux d'impôts locaux, en subventionnant les associations et en limitant la TLPE.

**# Sécurité et qualité de vie** avec **Robert NIETO**, parce ce que les habitants nous le demande, je protégerai les personnes et les biens grâce à l'installation de plus de 50 caméras de vidéo protection. Nous continuerons et amplifierons ainsi la lutte contre les incivilités.

**# Développement durable et transition écologique** avec **Valérie SELLIER**, d'ici 2026, plus de 1 000 arbres auront été plantés le long de l'autoroute, dans le cirque naturel de l'Essonne et dans nos quartiers. Et pourquoi pas un arbre à chaque naissance d'un Villabéen ? Nous adopterons des démarches écoresponsables. Les familles se promèneront dans des jardins familiaux et récolteront les fruits de nos vergers pédagogiques.

**# Affaires scolaires, aménagement urbain et mobilité :** Toutes ces actions seront encadrées par **Isabelle WIRTH** et **Aziz AOUACHRIA** pour le suivi du chantier de notre nouvelle école. Une étude de terrain est en cours au COUDRAS. En 2026, notre commune aura changé, elle aura évolué puisque nous aurons respecté notre contrat de mixité sociale et que de nouveaux villabéens seront venus s'installer. Mais nous aurons surtout permis aux enfants villabéens devenu grands de s'installer ici, chez eux..., à des familles de villabéens en attentes d'un logement depuis plusieurs années d'aménager dans des immeubles ou des maisons adaptées, aux Coudras, sur l'île de Moulin Galant, aux Linottes ou rue du Chemin Vert. Une maison de santé aura vu le jour, et une nouvelle école aura été inaugurée pour accueillir les enfants de ces familles. Elle sera chauffée au biogaz et disposera des fonctionnalités les plus modernes.

**# Communication, petite-enfance, enfance et jeunesse** avec **Nadia LIYAOUI**, des aides financières à la première installation sur notre commune auront été apportées à nos jeunes actifs Villabéens. Nos enfants mangeront bio dans nos écoles modernisées. Et des activités toujours plus novatrices auront été proposées par le service jeunesse.

**# Citoyenneté et transparence** avec **Thierry GAILLOCHON**, nous cultiverons cet esprit civique en favorisant les chantiers jeunes, le permis et le BAFA citoyen, en inculquant les valeurs de la république, en organisant chaque année dans nos écoles, des élections afin de permettre à nos jeunes de rejoindre le conseil des enfants. Nos sages participeront à cet élan de dynamisme en partageant leurs expériences. Thierry GAILLOCHON, aura par ailleurs en charge l'amélioration de nos procédures administratives.

**# Solidarité, cohésion sociale et CCAS** avec **Pascale HUVIER**, nous continuerons à soutenir les associations caritatives, nous accompagnerons les personnes isolées ou en situation de handicap et renforcerons les liens intergénérationnels. Elle sera épaulée par **Nicole WAGHEMÆKER**, déléguée à la dépendance, ainsi que par **Arlette PIN** et **Martine CHAUCHARD** conseillères municipales.

**# Sport et vitalité** avec **Patrick HASSAÏM**, des arbres jalonnent aussi notre futur parcours de santé qui sera installé dans un endroit accessible et sécurisé. Un projet de city stade est déjà lancé afin de bénéficier d'une subvention de la fédération française de football. Nous organiserons plusieurs rencontres inter-villes et nous circulerons sur de nouvelles pistes cyclables sécurisées entre Lisses et Corbeil-Essonnes. Patrick, empêché, sera épaulé jusqu'à son retour, par **Laurent SILVERA**.

**# Dynamisme économique et emploi** avec **Laurent SILVERA**, nous favoriseront avec GPS le commerce local et de proximité par des aménagements urbains et de nombreux projets de création d'entreprises seront facilités, il sera en contact avec nos entreprises et nos commerces, supervisera l'urbanisme social et permettra aux jeunes et aux familles villabéennes d'effectuer des échanges sportifs et culturels avec une ville européenne dans le cadre d'échanges entre villes jumelées.

**# Culture et mémoire** avec **Céline ONESTAS**, nous organiserons de nombreuses expositions et événements culturels. S'agissant de notre patrimoine, Céline sera aidée par **Jean-Claude DEVELAY**.

**# Festivités et rassemblements** avec le dynamisme de **Marie GUEANT SIDORKO**, continueront de réunir toujours plus de villabéens autour d'animations et d'événements organisés dans notre belle commune.

**# Ville connectée et communicante** avec **Aziz AOUACHRIA**, chaque villabéen aura accès à la fibre et disposera en temps réel d'informations utiles. Il s'agit de mettre en place des outils qui permettront à notre commune de poursuivre sa démarche de ville connectée « smart city ».

Tous les modules sont désormais assemblés, la fenêtre de tir est au beau fixe contrairement au lancement de SpaceX qui a été retardé hier soir. Ce soir je peux sans crainte lancer ma nouvelle équipe municipale !

## **V – CHARTE DE L’ÉLU(E) LOCAL(E)**

Monsieur DIRAT procède à la lecture de la Charte de l'élu(e) local(e) :

1. L'élu local exerce ses fonctions avec impartialité, diligence, dignité, probité et intégrité.

2. Dans l'exercice de son mandat, l'élu local poursuit le seul intérêt général, à l'exclusion de tout intérêt qui lui soit personnel, directement ou indirectement, ou de tout autre intérêt particulier.

3. L'élu local veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement tout conflit d'intérêts. Lorsque ses intérêts personnels sont en cause dans les affaires soumises à l'organe délibérant dont il est membre, l'élu local s'engage à les faire connaître avant le débat et le vote.

4. L'élu local s'engage à ne pas utiliser les ressources et les moyens mis à sa disposition pour l'exercice de son mandat ou de ses fonctions à d'autres fins.

5. Dans l'exercice de ses fonctions, l'élu local s'abstient de prendre des mesures lui accordant un avantage personnel ou professionnel futur après la cessation de son mandat et de ses fonctions.

6. L'élu local participe avec assiduité aux réunions de l'organe délibérant et des instances au sein desquelles il a été désigné.

7. Issu du suffrage universel, l'élu local est et reste responsable de ses actes pour la durée de son mandat devant l'ensemble des citoyens de la collectivité territoriale, à qui il rend compte des actes et décisions pris dans le cadre de ses fonctions.

Madame Anne TRAMBAUD-DUFRESNE souhaite que cette charte puisse être complétée par un travail en commun de l'ensemble du conseil municipal.

Monsieur DIRAT indique qu'il y est tout à fait favorable et que les propositions peuvent lui être envoyées pour discussion et travail entre les élus.

Monsieur DIRAT informe que désormais selon la volonté du législateur, la transmission du dossier de conseil municipal se fera par voie dématérialisée, sauf opposition déclarée du conseiller municipal concerné.

Le groupe « bien vivre à Villabé » souhaite continuer à recevoir le dossier en version papier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h36.

**Le secrétaire de séance**

**Valentin SALLES**



**Karl DIRAT**  
**Maire de Villabé**

Vice-président de la  
C.A. Grand Paris Sud  
Seine-Essonne-Sénart

